



**UNION DEPARTEMENTALE  
DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE  
D'ILLE-ET-VILAINE**

35, rue d'Echange 35000 RENNES

☎ 02.99.65.36.50

☎ 02.99.31.64.32

E-mail : [ud.fo35@wanadoo.fr](mailto:ud.fo35@wanadoo.fr) Site : <http://pagesperso-orange.fr/udfo35>

---

**ATTESTATION DE DEPLACEMENT DEROGATOIRE**

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

Demeurant :

Certifie que mon déplacement est lié au motif suivant, autorisé par l'article 3 du décret n°2020-1310 du 29 octobre prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, qui autorise les « manifestations sur la voie publique mentionnées à l'article L.211-1 du code de la sécurité intérieure » pour lesquelles leurs organisateurs ont adressé à l'autorité administrative compétente « une déclaration contenant les mentions prévues à l'article L.211-2 du même code, en y précisant , en outre, les mesures qu'ils mettent en œuvre afin de garantir le respect des dispositions de l'article 1<sup>er</sup> du présent décret » :  
Déplacement dérogatoire afin de me rendre depuis mon domicile et pour en revenir, à la **manifestation déclarée** qui se déroulera le **premier mai 2021 à Rennes 15 avenue professeur Léon Bernard**.

Fait à :

Le **1<sup>er</sup> mai 2021** à (heure) :

Signature